***PROCEDE DE POSITIONNEMENT***

Dans le cas d’un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis et vos expériences qui permettent d’évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

* *LE DEROULEMENT*

*1 : Un questionnaire d’entrée qui porte sur :*

*RENSEIGNEMENTS D’ORDRE GENERAL*

* *NOM/PRÉNOM :*
* *COORDONNEES :*
* *EXPERIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S) :*
* *PRECRIPTEUR :*

*PROJET DE L’APPRENANT*

* *MOTIVATION POUR SUIVRE LA FORMATION :*
* *OBJECTIF PROFESSIONNEL :*
* *POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX PRÉ-REQUIS :*

*ATTENTE VIS-A -VIS DE LA FORMATION ET MOTIVATION*

* *ATTENTE :*
* *MOTIVATION :*

*DISPONIBILITES POUR LA FORMATION*

* *TEMPS CONSACRÉ À L’APPRENTISSAGE :*
* *PÉRIODES, HORAIRES,*
* *JOURNÉES POUR LA FORMATION :*

*2 : Une évaluation de départ réalisée sur ordinateur (COGNIFIT/PLANÈTE PERMIS)*

L’évaluation de départ permet d’établir une première synthèse du niveau de compétences théoriques de l’élève, qui sera complétée par une analyse pratique de la part du formateur.

*3 : Un compte rendu de l’évaluation ainsi qu’un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.*

L’évaluation apporte une estimation objective et impartiale du volume d’heures formation. Le temps nécessaire à l’élève pour effectuer l’évaluation est d’environ 30 minutes.

Un temps est également consacré aux résultats de l’évaluation et à l’élaboration du contrat de formation indiquant le volume d’heures retenu et le chiffrage du nombre d'heures prévisionnel de formation pratique.

* **Information au public :**

Le procédé de positionnement est expliqué de manière individuelle